

Article 29 du Règlement

Le centre technologique serait complètement opérationnel à compter du 1^{er} juin 1986. Les efforts déployés par le centre seront principalement orientés vers la mise en oeuvre au sein de toutes les composantes de l'organisation québécoise de lutte contre les incendies de forêt, des sociétés de conservation et du centre provincial de coordination de la lutte contre les incendies de forêt, de mettre en oeuvre, dis-je, des techniques de gestion informatisées des incendies de forêt mises au point à l'Institut forestier national de Petawawa. Éventuellement, le centre pourra aussi satisfaire les besoins des autres organismes de lutte contre les incendies de forêt du pays et peut-être même un jour, d'autres pays.

[Français]

Monsieur le Président, je suis persuadée que ce centre et sa technologie auraient grandement servi aux contribuables des provinces Maritimes.

Monsieur le Président, je m'inquiète aussi de la faune. Imaginez la détresse des animaux sauvages et la perte irréparable que cet incendie va causer à la faune des provinces Maritimes.

Monsieur le Président, je n'oublierai jamais que, dans ma tendre enfance, il y a eu un feu de forêt dans ma communauté et il s'était produit comme il est arrivé dans les provinces Maritimes, les gens se sont regroupés, ils ont développé un sentiment d'appartenance très fort au moment de ces épreuves et ils ont réussi à maîtriser l'incendie de forêt, et cela on le voit encore aujourd'hui.

Ce qui est dommage, c'est qu'on ne peut pas effacer cette image à moins d'enlever complètement ce qui existait auparavant, car un feu de forêt, cela reste dans l'esprit des gens pendant des décennies.

Monsieur le Président, très jeune, mon père m'a inculqué l'importance de la forêt. Je suis issue d'une famille modeste dont le père était cultivateur, et comme tous les bons cultivateurs du Québec, entre autres, mon père faisait la coupe du bois l'hiver et c'était une source de revenu importante pour notre famille. Au fait, c'est ce qui contribuait à payer nos études, à nous acheter des petites gâteries. Mon père nous a très jeunes sensibilisés à l'importance de conserver nos forêts et d'en prendre soin, parce que, disait-il, c'est une richesse, notre richesse nationale qui n'est pas inépuisable.

Monsieur le Président, cela m'est demeuré dans l'esprit et au cours de la campagne électorale, j'avais fait une promesse, c'est peut-être dangereux de faire des promesses électorales, mais je me suis permis d'en faire une dans ma circonscription, car, comme vous le savez, nous avons l'expropriation des terres à Mirabel et il y avait des territoires de boisés absolument uniques dont les résineux et les feuillus étaient en grande partie assez bien représentés dans un territoire donné qui s'appelle le Méandre de la Rivière du Nord. Je disais que la forêt était importante pour moi, et pour les gens de ma circonscription qui en vivent, parce que, vous savez, on ne connaît pas beaucoup nos forêts, et pourtant, elles nous font vivre, mais elles meurent à petit feu . . .

Si on regarde autour de soi, on va s'apercevoir que la régénérescence de nos forêts fait pitié. Il faut y voir aujourd'hui si nous voulons vendre notre bois demain. Je crois qu'on se rend compte qu'en 1986, il y a eu un laisser-aller collectif, peut-être sans que nos élus de l'époque n'aient réalisé à quel point c'était important.

Je dois dire qu'à la Fédération des producteurs de bois du Québec, que vous connaissez très bien, monsieur le Président, ce sont des gens «agressifs», des gens très bien articulés qui sont sous le chapeau de l'UPA. Ils représentent les producteurs de boisés privés et ils ont décidé de s'impliquer et de faire une recherche appliquée, privée, eux-mêmes. Ils veulent trouver des moyens de résoudre leurs problèmes. Je leur avais dit qu'on allait les aider. Effectivement, nous l'avons fait.

Vendredi dernier, monsieur le Président, j'ai annoncé dans ma circonscription l'attribution d'une somme de 60,000 dollars à même le plan de relance des terres agricoles que l'honorable ministre des Travaux publics (M. La Salle), que notre gouvernement a mis sur pied. J'ai réussi à aller chercher 60,000 dollars de ce plan de relance, en disant: Écoutez, la relance agricole, c'est également la forêt. Parce que tous les producteurs agricoles sont propriétaires d'une terre où ils vont couper du bois. Alors, c'était important pour moi que la relance agricole serve aussi aux propriétaires de boisés privés.

Alors, ils ont choisi de présenter un petit dépliant: La recherche en forêt privée, une action pour notre survie. Et ils vont nous présenter d'ici les prochains mois une proposition vis-à-vis le territoire des méandres de la Rivière du Nord, à savoir, quel genre de feuillus il y a et qu'est-ce qu'on peut faire pour la recherche. Par exemple, est-ce qu'un résineux, ou est-ce qu'un sapin, est-ce qu'un merisier, par exemple, grossit plus vite dans un tel environnement, plutôt qu'un autre, avec des sapins ou des pins tout autour? Qu'est-ce qui fait que nos feuillus ou nos résineux grossissent plus vite?

Je suis très heureuse de souligner cela ce soir, ce débat d'urgence me permet de le faire afin de dire à quel point c'est important, encore une fois, la forêt.

Alors, j'espère que cette tragédie que vivent les provinces Maritimes servira d'exemple à d'autres secteurs canadiens, d'autres secteurs comme par exemple les provinces de l'Ouest, quant à l'importance de prévenir plutôt que guérir, d'avoir des politiques de prévention pour éviter de telles tragédies. Comme le disait un de mes collègues tout à l'heure: Il ne sert à rien de lancer la pierre à un responsable maintenant, nous sommes devant les faits et il faut trouver une solution. Il est bien beau de dire: Ah! Si on n'avait pas fait ceci, si on n'avait pas fait cela . . . Alors, à l'avenir, il faudrait éviter les «si» et avoir une politique bien établie pour éviter d'autres tragédies semblables, parce que notre forêt, c'est notre richesse nationale et il faut la conserver.

Monsieur le Président, nous avons des solutions. Les Canadiens et les Canadiennes . . . Nous avons la technologie, nous avons la science, nous avons le vouloir. Il s'agit de mettre ensemble des propositions, et je suis persuadée qu'on arrivera à trouver un moyen d'aider substantiellement nos contribuables, nos compatriotes des Maritimes. Je pense également que le gouvernement fédéral a une responsabilité vis-à-vis des tragédies comme celles-là, parce que je ne suis pas certaine que les compagnies d'assurance paient pour, comme on dit en anglais, les *Acts of God*, et je ne crois pas que les compagnies d'assurance paient, par exemple, les pertes subies par un agriculteur comme celles dont mon préopinant faisait mention.

• (2300)

Je voudrais conclure, monsieur le Président, en espérant que ce débat ne servira pas seulement à faire des voeux pieux ni